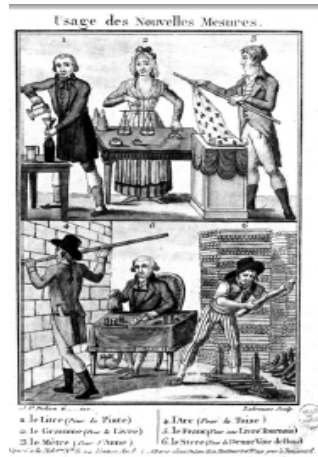


L'héritage de la révolution et de l'empire

La révolution a durablement marqué la France. Les français sont devenus des citoyens dont les droits et les devoirs sont inscrits dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.



La déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 a inspiré la déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par l'ONU en 1948 qui concerne toute l'humanité.



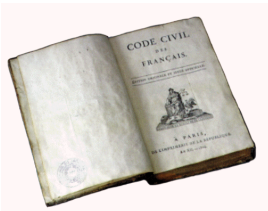
Avant la Révolution française, il existe environ 750 mesures utilisées dans les différentes provinces. Sous la Révolution, le système de mesures devient le même pour toute la France : c'est le système décimal qui est choisi.

La république

La république a été proclamée le 22 septembre 1792. C'est une référence essentielle de la révolution française. Elle représente à la fois l'idée de liberté et le refus des pouvoirs absolus et injustes. Un lien important s'est établi entre République, patrie et nation.

Michel Vovelle, la révolution française 1789 – 1799, Armand Colin, 2003

LA LIBERTE D'EXPRESSION



Le code civil a unifié les lois.
Les préfets dirigent les départements.

La constitution organise la séparation des pouvoirs : **législatif** (qui vote les lois), **exécutif** (qui les applique), et **judiciaire** (qui juge les personnes). Aujourd'hui, cette séparation des pouvoirs est toujours appliquée.

Avec la révolution, les citoyens font ces déclarations à la mairie. Le mariage civil (à la mairie) est institué. Le divorce est rendu possible. L'état civil est instauré : les naissances, mariages et décès doivent être consignés non plus dans les registres d'églises mais dans les mairies.

Le franc est devenu la monnaie unique afin de faciliter les échanges.

Questions

1/ Quand la République a-t-elle été proclamée en France ?

.....

2/ Pourquoi est-elle une référence essentielle de la révolution ?

.....

3/ Qu'est-ce que le code civil ?

.....

4/ Comment la France est-elle découpée ?

.....

5/ Cite 4 apports de la révolution ou de l'empire à la société française.

.....

6/ Qu'est-ce que l'état civil ?

.....

7/

Création des préfets	Création des lycées
Installation d'une cour impériale	Percée de canaux
Création d'une police au service de l'empereur	Rétablissement de la censure contre la presse
Rédaction du Code civil	Autorisation du divorce
Invention du métier à tisser « Jacquard »	Développement de la culture de la betterave
Mise en place d'un pouvoir absolu	Réalisation du cadastre
Instauration de la Légion d'honneur	Création du franc

Colorie en :

- **vert** : les faits qui caractérisent le gouvernement du pays
- **jaune** : les faits qui concernent l'organisation du pays et la vie des citoyens
- **bleu** : les faits qui marquent des progrès techniques,